



**ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
DE BAILLY ET DE NOISY-LE-ROI**

13 rue du Poirier au large 78870 Bailly apebn.baillynoisy@orange.fr

Association loi de 1901 Fondée en 1972 www.apebn.org

Membre d'Yvelines Environnement – reconnue d'utilité publique

Monsieur Jacques Alexis
Maire de Bailly
Mairie de Bailly
1, rue des Chênes
78870 – Bailly

Monsieur Marc Tourelle
Maire de Noisy-le-Roi
Mairie de Noisy-le-Roi
rue Lebourblanc
78590 – Noisy-le-Roi

Objet : Nuisances de bruit du tram 13 express

Bailly, le 21 mai 2022

Messieurs les Maires,

Vous avez été saisi par des riverains de la voie ferrée et des présidents de résidences, en particulier du Plan de l'Aître à Bailly, des nuisances de bruit depuis le début des essais du tram 13 express.

Nous rappelons avoir alerté depuis près de vingt ans les élus et les riverains de la voie ferrée des conséquences de la mise en service de cette voie, en service voyageurs, et à plus long terme en trafic marchandise.

Des voix, y compris d'élus, ont alors voulu démontrer qu'un « tram-train » n'apporterait pas de nuisances.

Mais nous avons toujours demandé, y compris dans l'enquête publique, la nécessité de prévoir des protections anti-bruit dès la réalisation de la voie. Nous n'avons pas été entendus.

Maintenant, au moment de la mise en œuvre, la réalité dépasse la fiction, et les plaintes aujourd'hui enregistrées sont bien le fait d'une réalité que la SNCF connaissait de par son expérience.

L'APEBN soutient les demandes des riverains et de tous ceux qui subissent et subiront les nuisances du Tram 13 express.

L'APEBN soutiendra et engagera toutes les actions qui permettront d'obtenir de la SNCF tous les moyens qui permettront de réduire les bruits « à la source » par des moyens techniques adaptés sur les matériels roulants, par la réduction de la vitesse à 30 km/h en traversée urbaine et par la mise en place d'écran anti-bruit adaptés, dans les six mois suivant la mise en service.

Vous connaissez notre détermination, et nous vous demandons des actions immédiates et efficaces pour résoudre ces problèmes.

Veillez agréer, Messieurs les Maires, nos salutations distinguées.

Le Président de l'APEBN
Patrick Menon